

“ qui ont déjà eu le bonheur d'y demeurer, mais même ceux des nations plus éloignées au-dessus de nous, par le seul récit qu'ils en ont ouï.”

XXII.

Générosité de M. de Maisonneuve envers les sauvages.

Dans les dispositions favorables où étaient ces sauvages, il en vint de toutes parts à Villemarie, comme dans un asile assuré contre les Iroquois ; et plusieurs eurent le bonheur d'y être instruits et de recevoir le baptême. Aussi M. d'Ailleboust, à son arrivée, éprouva-t-il une vive allégresse d'y voir ces sauvages, qui, en cherchant un refuge dans ce lieu, y trouvaient le bienfait de la Foi chrétienne. Il serait difficile de dire l'affection de tendresse que M. de Maisonneuve leur témoignait, et les grandes libéralités qu'il leur fit, cette année, où les provisions de bouche étaient à un prix exorbitant. Il employa, pour les soulager, des sommes considérables, fournies par les Associés de Montréal ; et ce fut ainsi qu'il les attira à demander d'eux-mêmes le baptême ; ce qui fait dire au P. Vimont : “ La libéralité est “ sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et attacher le cœur des sauvages, nommément ceux des Algonquins, si pauvres “ et si nécessiteux, mais du reste fort traitables.” L'année 1643, la nouvelle de l'établissement de Villemarie s'étant répandue parmi les sauvages, ils y accoururent en grand nombre. Dès la fin de février, M. de Maisonneuve en reçut une bande de vingt-cinq, qui y laissèrent leurs femmes et leurs enfants, et allèrent ensuite en guerre contre les Iroquois. Une autre bande arriva deux ou trois jours après ; elle était composée d'Algonquins, qui y venaient pour la chasse : les bêtes étant alors en très-grand nombre dans les environs.

XXIII.

Baptême et mariage d'un sauvage, neveu du Borgne de l'île.

Celui qui les conduisait y arrivait pour la première fois, dans l'intention de connaître par lui-même le dessein qu'on s'était proposé en formant cette nouvelle habitation. Il en fut si touché, qu'il témoigna le désir de s'y fixer le reste de sa vie ; ce qui porta M. de Maisonneuve à lui offrir un champ et deux hommes qui, pendant une année, lui apprendraient à travailler la terre. De lui-même, ce sauvage demanda instamment d'être instruit, et comme M. de Maisonneuve reconnut qu'il parlait avec sincérité, il le mena aussitôt sur les lieux, lui fit choisir la terre le plus à son goût pour y demeurer, et y mit tout aussitôt deux travailleurs pour la défricher. Enfin, le 7 mars, ce sauvage étant suffisamment disposé à recevoir le baptême, ainsi que sa femme, qu'on instruisait en même temps, on les baptisa et on les maria ce jour-là même. Ce fut le premier mariage célébré à